



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la directive CE/1907/2006, Article
31

Date de révision: 08/décembre/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Nanogel® Aerogel Fines Particules (tous grades)

Synonymes: Nanogel®, Fine particule (tous grades)

Utilisation de la substance/de la préparation: Matériau isolant, Produits Industriels, Variable

Fournisseur:

Cabot Corporation 157 Concord Road Billerica, MA 01821 ETATS-UNIS Tel: 1-978-670-6959 Fax: 1-978-670-6955	Cabot Nanogel GmbH Industriepark Hoechst D660 65926 Frankfurt am Main L'ALLEMAGNE Tel: (+49) 69-305-22102 Fax: (+49) 69-305-22102	Cabot International GmbH Baarerstrasse 78 6301 Zug SCHWEIZ Tel.: +41 41 / 729 59 43 Fax: +41 41 / 727 80 91
--	--	--

Adresse électronique: SDS@cabot-corp.com

Téléphone en cas d'urgence: USA: CHEMTREC 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887
USA: Cabot 1-978-633-3455
Cabot (Germany): (+49) 69 305 47715

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indication de danger: Cette substance ou préparation n'est pas définie comme dangereuse selon la Directive 67/548/EEC ou 99/45/EC de l'Union Européenne et leurs divers amendements et adaptations.

Voies majeures d'exposition: Inhalation, Les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels pour la santé:

Contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations mécaniques. Irrite, mais ne provoque pas de lésions permanentes du tissu oculaire.

Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites. L'exposition répétée peut provoquer le dessèchement ou des gerçures de la peau.

Inhalation: La poussière inhalée peut être nocive. La poussière peut irriter le système respiratoire. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et aux endroits où la poussière peut se former. Voir également Section 8.

Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Faible risque en cas de manipulation usuelle en milieu industriel ou commercial.

Effets cancérigènes:	Ne contient aucune des substances listées par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer = IARC), le NTP (National Toxicology Program), l'OSHA (Occupation Safety and Health Administration), l'ACGIH (American Conference for Governmental Industrial Hygienists) ou l'U.E. (Union Européenne). Voir également Section 11.
Organe(s) potentiellement affecté(s):	Poumons, Peau
Pathologies aggravées par exposition:	Asthme, Affection respiratoire, Dermatite
Effets potentiels sur l'environnement:	Inconnu. Eviter la dispersion dans l'environnement. Voir également Section 12.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	CAS-No	EINECS/ELINCS-No	% en poids	Classification CEE
L'eau	7732-18-5	231-791-2	3	Aucune
L'eau	126877-03-0	Not assigned	>97	Aucune

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau:	Laver la peau avec du savon doux et de l'eau. Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes tels que rougeurs, gonflements, démangeaisons, brûlures, troubles visuels apparaissent.
Contact avec les yeux:	Rincer les yeux immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes tels que rougeurs, gonflements, démangeaisons, brûlures, troubles visuels apparaissent.
Inhalation:	Sortir à l'air libre en cas de gêne respiratoire (toux, difficultés à respirer). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle.
Ingestion:	Ne pas provoquer le vomissement. Si la personne est consciente, lui faire boire plusieurs verres d'eau. Ne jamais introduire quoi que ce soit dans la bouche d'une personne inconsciente.
Avis aux médecins:	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. NE PAS UTILISER un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	Porter un équipement de protection adéquat. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Dangers spécifiques:	En chauffant le produit, des vapeurs inflammables peuvent se dégager. Eviter les températures supérieures à 250 °C. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Si possible, essayer de circonscrire le produit qui flotte à la surface par des techniques adéquates.
Produits dangereux de décomposition et/ou de combustion:	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Produits de décomposition organiques.

Risque d'explosion en cas de poussière: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Eviter toute formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser un équipement de protection individuel. Voir également Section 8.

Méthodes de nettoyage: Nettoyer rapidement avec un système d'aspiration. Utiliser un aspirateur adéquat. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Eviter toute formation de poussière. Voir également Section 13.

Précautions pour la protection de l'environnement: Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Si possible, essayer de circonscrire le produit qui flotte à la surface par des techniques adéquates. Eviter que le produit ne se répande dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être maîtrisées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: La poussière inhalée peut être nocive. Eviter toute formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et aux endroits où la poussière peut se former. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre les mesures de précaution nécessaires contre les décharges d'électricité statique. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à la terre. Avant toutes opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.

Stockage: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas stocker avec des substances chimiques volatiles qui pourraient être adsorbées par le produit.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition n'est établie pour ce produit spécifique. Globalement dans ses usines, Cabot Corporation respecte la limite d'exposition professionnelle de la réglementation Allemagne (4 mg/m³, TWA, fraction inhalable).

Les limites d'exposition concernant la silice sont fournies ci-dessous.

Silice amorphe, Les limites d'exposition légales sont relatives à la silice en général, CAS No. 7631-86-9:	Australie:	2 mg/m ³ , TWA, Respirable
	Autriche MAK:	4 mg/m ³ , TWA, fraction inhalable
	Finlande:	5 mg/m ³
	Allemagne TRGS 900:	4 mg/m ³ , TWA, fraction inhalable
	Inde:	10 mg/m ³ , TWA
	Irlande:	2.4 mg/m ³ , TWA, poussière respirable
	Norvège:	1.5 mg/m ³ , TWA, fraction respirable
	Suisse:	4 mg/m ³ , TWA
	UK WEL:	6 mg/m ³ , TWA, fraction totale inhalable 2.4 mg/m ³ , TWA, fraction respirable
	US OSHA PEL:	6 mg/m ³

Poussière ou substances particulaires non spécifiquement définies:	USA ACGIH:	10 mg/m ³ , TLV-TWA, Inhalable 3 mg/m ³ , TLV-TWA, Respirable
	Belgique:	10 mg/m ³ , TWA, Inhalable 3 mg/m ³ , TWA, Respirable
	Chine:	10 mg/m ³ , STEL 8 mg/m ³ , TWA
	Italie:	10 mg/m ³ , TWA, Inhalable 3 mg/m ³ , TWA, Respirable
	Malaisie:	10 mg/m ³ , TWA, Inhalable 3 mg/m ³ , TWA, Respirable
	Espagne:	10 mg/m ³ , VLA, Inhalable 3 mg/m ³ , VLA, Respirable
	France:	10 mg/m ³ , TWA Poussiere Inhalable 5 mg/m ³ , TWA Poussiere Respirable

MAK: Maximale Arbeitsplatzkonzentration (Concentration maximale sur le lieu de travail)

OEL: Occupational Exposure Limit (Valeur limite d'exposition professionnelle)

PEL: Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition autorisée)

STEL: Short Term Exposure Limit (Valeur limite d'exposition pour de courtes durées)

TLV: Threshold Limit Value (Seuil limite d'exposition)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Réglementation technique des produits dangereux)

TWA: Time Weighted Average (Moyenne sur une période de temps)

US ACGIH: United States American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence des Hygiénistes Industriels américains)

US OSHA: United States Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail)

VLA: Valore Limite Ambientales (Valeur ambiante limite)

WEL: Workplace Exposure Limit (Limite d'exposition professionnelle)

Mesures d'ordre technique

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et aux endroits où la poussière peut se former. Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites professionnelles imposées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: Un équipement respiratoire homologué peut être nécessaire si la ventilation locale n'est pas adéquate.

Protection des mains: L'exposition répétée peut provoquer le dessèchement ou des gerçures de la peau. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Porter des gants appropriés.

Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de protection chimique.

Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Autres: Des fontaines rince-yeux ainsi que des douches de sécurité doivent se situer à proximité du lieu d'utilisation du produit. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	Fin Poudre
Odeur:	Aucune
pH:	Pas applicable
Densité:	1900 - 2200 kg/m ³ @ 20°C

Masse volumique apparente:	20 - 100 kg/m ³ à 20°C
Point/intervalle d'ébullition:	2230°C après décomposition partielle
Point/intervalle de fusion:	1700°C après décomposition partielle
Pression de vapeur:	Non déterminé
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
% de Volatils (en Volume):	Négligeable
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Flotte sur l'eau, se disperse dans l'huile
Point éclair:	Pas applicable
Méthode:	Pas applicable
Limite supérieure d'explosion dans l'air (%):	Non déterminé
Limite inférieure d'explosion dans l'air (%):	100 g/m ³ (poussière)
Température d'autoignition:	375°C
Vitesse de combustion:	Ne s'enflamme pas (Brennzahl 1)
Méthode:	VDI 2263-1
l'Energie d'Allumage Minimum:	110 - 210 mJ
Méthode:	VDI 2263

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Risque de polymérisation dangereuse:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Sensibilité mécanique (choc):	Non sensible à un impact mécanique.
Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 250°C. Eviter les conditions où l'oxygène peut se condenser dans ou autour du produit car cela augmentera le risque d'inflammabilité.
Produits dangereux de décomposition et/ou de combustion:	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Produits de décomposition organiques.
Effets dus à une décharge électrostatique:	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Eviter toute formation de poussière. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à la terre. Avant toutes opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'information donnée est basée sur les données de cette substance ou d'une substance similaire.

Toxicité aiguë

LD50 Orale: LD50/orale/rat = > 5000 mg/kg.

Inhalation LC 50: En raison des caractéristiques physiques du produit, aucune procédure de test n'est disponible.

LD 50 Contact avec la peau: Non déterminé.

Irritation des yeux: Draize score 0.7/110 @ 24 hr. Non-irritant.

Irritation de la peau: Non-irritant.

Toxicité subchronique

Non déterminé.

Toxicité chronique

Aucune procédure de test n'est disponible vu les caractéristiques physiques du produit.

Effets cancérogènes: Ne contient aucune des substances listées par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer = IARC), le NTP (National Toxicology Program), l'OSHA (Occupation Safety and Health Administration), l'ACGIH (American Conference for Governmental Industrial Hygienists) ou l'U.E. (Union Européenne).

OTHER

Effets mutagènes: Non mutagène dans le test d'AMES, aberration chromosomique dans les cellules ovariennes de hamster chinois.

Toxicité affectant la fonction reproductrice: Non déterminé.

Effets sensibilisants: Une étude d'hypersensibilité de contact prolongé a été réalisée sur le cochon d'Inde en utilisant la technique Buehler. Non sensibilisant.

Matériaux synergiques: Aucun raisonnablement prévisible.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

L'information donnée est basée sur les données de cette substance ou d'une substance similaire.

Toxicité aquatique: Poisson (*Brachydanio rerio*) LC50 (96 heures) >10000 mg/l (Méthode: OECD 203)
Daphnia magna EC50 (24 heures) > 10000 mg/l (Méthode: OECD 202)

Autres informations: La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

Retombée sur l'environnement / Effet sur l'environnement / Futur de l'environnement

Mobilité: Insoluble. Ce produit n'est pas supposé migrer.

Bioaccumulation: Selon l'expérience n'est pas prévisible.

Persistance et dégradabilité: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques

Répartition entre les différents domaines de l'environnement: Non déterminé.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Le produit, tel qu'il est fourni, doit être utilisé en accord avec les réglementations des autorités nationales et locales. La même recommandation s'applique aux conteneurs et à l'emballage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Indication de danger:

Cette substance ou préparation n'est pas définie comme dangereuse selon la Directive 67/548/EEC ou 99/45/EC de l'Union Européenne et leurs divers amendements et adaptations.

Inventaires internationaux

Tous les composants de ce produit sont listés ou non répertoriés dans les inventaires suivants:

- Oui - Inventaire australien de substances chimiques (AICS = Australian Inventory of Chemical Substances)
- Oui - Liste canadienne DSL (Domestic Substances List)
- Oui - Inventaire chinois
- Oui - Inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS = European Inventory of Existing Chemical Substances)
- Oui - Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)
- Oui - Inventaire coréen des substances chimiques existantes (KECL)
- Oui - New Zealand Hazardous Substances and New Organisms Act (HSNO)
- Oui - Inventaire philippin des substances chimiques (PICCS = Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
- Oui - United States Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA)

Note: Le statut d'inventaire peut être trouvé sous CAS RN 68909-20-6, qui est chimiquement équivalent pour inventaire statut

Classification allemande de danger pour l'eau (WGK)

WGK ID No. : 1429 nwg (non dangereux pour l'eau)

Catégorie de toxicité (Suisse)

ID No: Bag T No. 102935 Non dangereux

16. AUTRES INFORMATIONS

Contacts locaux en Europe:

Voir Section 1.

Préparé par:

Cabot Corporation, Département gérant la Sécurité, la Santé et l'Environnement

Date de révision:

08/décembre/2008

Date de révision précédente:

11/juin/2008

Cause de la révision: Section(s) modifiée(s) 9

Mise en garde:

Les informations communiquées sont basées sur des informations que Cabot Corporation considère comme exactes. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est ici formulée. Ces renseignements sont fournis uniquement pour information. Cabot n'assume aucune responsabilité légale relative à leur utilisation ou leur exactitude. Dans l'éventualité d'une différence entre l'information contenue dans ce document et la version anglaise du même document, la version anglaise doit être considérée.

R et "TM" indiquent que ces marques sont déposées par Cabot Corporation.